

(N° 5-IX.)

SÉNAT DE BELGIQUE

IX

BUDGET

DES

TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1927

BELGISCHE SENAAT

IX

BEGROOTING

VAN

OPENBARE WERKEN

VOOR HET DIENSTJAAR 1927

PROJET DE LOI

WETSONTWERP

ALBERT,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, SALUT.*

Sur la proposition de Nos Ministres
des Travaux publics et des Finances et
de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit
sera présenté en Notre nom aux Cham-
bres législatives par Notre Ministre des
Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Travaux publics pour
l'exercice 1927 est fixé :

1^o Pour les dépenses ordinaires, à la
somme de. . . . fr. 86,275,318 »

2^o Pour les dépenses
exceptionnelles, à la
somme de. . . . 34,915,414 »

Soit ensemble, à la
somme de. . . . fr. 121,190,732 »

conformément au tableau ci-annexé.

ALBERT,**KONING DER BELGEN,***Aan allen, tegenwoordigen en
toekomstenden, HEIL.*

Op de voordracht van Onze Ministers
van Openbare Werken en van Financiën
en volgens advies van Onzen Minister-
raad,

**WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ
BESLUITEN :**

Het volgend Wetsontwerp zal in
Onzen naam door Onzen Minister van
Financiën aan de Wetgevende Kamers
ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van Openbare Werken
voor het dienstjaar 1927 is vastgesteld :

1^o Voor de gewone uitgaven, op de
som van fr. 86,275,318 »

2^o Voor de uitzon-
derlijke uitgaven, op de
som van 34,915,414 »

Te zamen, op de som
van fr. 121,190,732 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde ta-
bel.

(3)

[N° 5-IX.]

Donné à Bruxelles, le 16 novem-
bre 1926.

Gegeven te Brussel, den 16ⁿ Novem-
ber 1926.

ALBERT.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux publics,

Van 's Konings wege :

De Minister van Openbare Werken,

H. BAELS.

Le Ministre des Finances,

De Minister van Financiën,

BON M. HOUTART.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
PREMIERE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitements et suppléments de traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Salaires. — Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité. — Secours. — Indemnités familiale, de naissance, de résidence, de dernière maladie et de funérailles. . .	2,616,000 »
2	Indemnités pour travaux extraordinaires	40,000 »
3	Matériel	281,000 »
4	Frais de route et de séjour (y compris la valeur du transport par automobiles de l'Etat, à verser au Trésor)	50,000 »
5	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département	90,000 »
6	Comité supérieur de contrôle	111,553 »
CHAPITRE II.		
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.		
<i>Affaires générales.</i>		
7	Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses : instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc. — Participation aux frais du Bureau des adjudications publiques. — Frais divers de transport et de remise à domicile — Frais divers de correspondances postales et télégraphiques — Redevance à payer à l'Administration des Postes pour le transport des correspondances de service. — Téléphones. — Congrès. — Subsidés. — Expositions diverses. — Menues dépenses de toute nature effectuées pour le service des Ponts et Chaussées	150,000 »
8	<i>Annales des Travaux publics.</i> — Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers	27,500 »
<i>Routes.</i>		
9	Routes : entretien, amélioration, subsidés. — Plantations des routes : établissement, entretien et frais d'expertise. — Parcs publics, squares et pistes cyclables : établissement et entretien. — Etudes	27,874,300 »
10	Travaux à exécuter pour compte de tiers : a) pour dommages causés aux routes et ouvrages d'art dépendant de la grande voirie routière; b) au moyen de subsidés offerts à l'Etat pour l'entretien des routes	100,000 »
11	Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service. — Automobiles du Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène (y compris une somme de 60,000 francs en charge temporaire)	255,965 »

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
3,188,553 »	EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.	
	EERSTE HOOFDSTUK.	
	HOOFDBEHEER.	
	Jaarwedden en bijwedden der ambtenaren, beambten en dienstpersoneel. — Loonen. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbeheer. — Wachtgeld der agenten in beschikbaarheid. — Hulpdiensten. — Familie-, geboorte- en standplaatsvergoeding, vergoeding voor laatste ziekte en begrafenis.	1
	Vergoedingen voor buitengewoon werk	2
	Materieel	3
	Reis- en verblijfkosten (met inbegrip van de waarde van het vervoer met Staatsautomobielen, te storten in de Schatkist).	4
	Honoraria en reiskosten der advocaten van het Departement	5
	Hooger Comité van toezicht	6
	HOOFDSTUK II.	
	BEHEER VAN BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIËN.	
	<i>Algemeene zaken.</i>	
	Aankoop en herstelling van materieel. — Allerhande leveringen : instrumenten, clichés, plans, papier, boeken, kaarten, enz. — Aandeel in de kosten van het Kantoor voor openbare aanbestedingen. — Allerhande onkosten van vervoer en bezorging aan huis. — Allerlei kosten voor briefwisseling per post en per telegraaf. — Vergoeding te betalen aan het Beheer van Posterijen voor het vervoer van dienststukken. — Telefoon. — Congressen. — Toelagen. — Allerhande tentoonstellingen. — Allerlei kleine uitgaven voor den dienst van Bruggen en Wegen.	7
	<i>Annalen der Openbare Werken.</i> — Uitgave van het tijdschrift. Schrijversloon, bureelkosten, materieel, clichés, allerhande.	8
	<i>Wegen.</i>	
	Wegen : onderhoud, verbetering, toelagen. — Beplantingen der wegen : aanlegging, onderhoud en deskundig onderzoek. — Openbare parken, squares en wielersbanen : aanlegging en onderhoud. — Bestudeeren.	9
	Werken uit te voeren voor rekening van derden : a) voor schade berokkend aan de wegen en kunstwerken hoorende bij de groote wegen ; b) door middel van toelagen aangeboden aan den Staat voor het onderhoud der banen.	10
	Dienstmotorvoertuigen, -motorrijwielen en -rijwielen. — Automobielen van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Volksgezondheid (<i>inbegrepen eene som van 60,000 frank als tijdelijke last</i>).	11

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
	<i>Bâtiments civils.</i>	
12	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics : entretien courant des bâtiments. — Entretien des châteaux et ruines historiques. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Chauffage, nettoyage, consommation d'eau, de gaz et d'électricité du Palais de Justice de Bruxelles et des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées dans les bâtiments acquis ou loués par l'État. — Chauffage et consommation d'eau du Palais du Cinquantenaire à Bruxelles, des Palais de Justice de Gand et de Liège. — Acquisition et réparations de meubles pour les services spéciaux des Bâtiments civils de la capitale et des environs et d'électricité et d'électromécanique ainsi que pour le service des routes de l'État dans la province de Brabant. — Fournitures de bureau pour le service spécial des Bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers. — Impositions. — Abonnements et consommation d'eau pour les immeubles dont l'entretien est à la charge du Département des Travaux publics. — Assurances. — Téléphones. — Études et divers	3,855,000 »
	<i>Casernement des gendarmeries.</i>	
13	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service. — Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. Études de projets, levés de plans, fournitures de bureau. Eau, chauffage, éclairage, vidanges, divers. Loyers, réquisitions, impositions, téléphones	1,900,000 »
	<i>Travaux hydrauliques.</i>	
14	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations, lignes télégraphiques et téléphoniques. — Passages d'eau et dépendances : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration, travaux intéressant l'hygiène, établissement, exploitation, subsides. — Frais d'études	15,000,000 »
15	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les voies navigables et réparation d'avaries occasionnées aux ouvrages. — Travaux exécutés pour compte de tiers . .	500,000 »
16	Ports, côte, phares, fanaux. Parcs, avenues et plantations : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides. — Frais d'études	5,500,000 »
17	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les ports et à la côte et réparations d'avaries occasionnées aux ouvrages. — Travaux exécutés pour compte de tiers.	200,000 »
	<i>Personnel des Ponts et Chaussées, des Bâtiments civils et du casernement de la gendarmerie.</i>	
18	Traitements, salaires et indemnités mensuelles du personnel à l'essai; suppléments de traitement. Traitements d'attente des agents en disponibilité. Indemnités familiale, de naissance, de résidence, de dernière maladie et de funérailles (Provisoirement et par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des Comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds successives de 50,000 francs peuvent être consenties aux comptables extraordinaires chargés du paiement des salaires.)	25,004,000 »
19	Indemnités pour travail extraordinaire	175,000 »
20	Frais de bureau, indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'examen, honoraires de médecins pour visites et contre-visites médicales, divers. . . .	550,000 »

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
82,041,765	<i>Burgerlijke gebouwen.</i>	
	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten, toebehoorende aan of gehuurd door den Staat en waarvan het onderhoud ten laste komt van het Departement van Openbare Werken : gewoon onderhoud der gebouwen. — Onderhoud der historische kastoelen en puiinhoop. — Openbare feesten en plechtigheden : werken en leveringen. — Verwarming, schoonmaak, water-, gas- en electriciteitsverbruik voor het Justitiepaleis te Brussel en de lokalen gebruikt door de buitendiensten van Bruggen en Wegen in de door den Staat aangekochte of gehuurde gebouwen. — Verwarming en waterverbruik in het Jubelpaleis te Brussel, in de Justitiepaleizen te Gent en te Luik. — Aankoop en herstelling van meubels voor den bijzonderen dienst van de Burgerlijke Gebouwen der hoofdstad en omstreken en den bijzonderen dienst voor electriciteit en electromechaniek, alsmede voor den dienst der Staatsbanen in de provincie Brabant. — Kantoorbehoeften voor den bijzonderen dienst van de Burgerlijke gebouwen der hoofdstad en omstreken. — Huur. — Belastingen. — Abonnementen en waterverbruik voor de gebouwen waarvan het onderhoud ten laste van het Departement van Openbare Werken komt. — Verzekeringen. — Telefoon. — Studies en allerhande.	12
	<i>Kazerneering der gendarmeries.</i>	
	Kazerneering der gendarmeries. — Lokalen van den dienst. Onderhoud, herstelling, vernieuwing, meubilering, enz. Bestudeeren van ontwerpen, opnamen van plans, kantoorbehoeften. Waterbezorging, verwarming, verlichting, ruiming, allerhande. Huurgelden, opscheping, belastingen, telefoon.	13
	<i>Waterwerken.</i>	
	Vaarten, rivieren, polders, bevloeiingen in de Kempen, waterbeschrijving, beplantingen telegraaf- en telefoonlijnen Overzetveren en aanhoorigheden : gewoon en buitengewoon onderhoud, heraanlegging, verbetering, beheer, werken betreffende den gezondheidstoestand, oprichting, exploitatie, toelagen. — Bestudeeren.	14
	Vlotmaken of vernietigen van gezonken schepen in de bevaarbare waterwegen en herstelling van veroorzaakte beschadigingen. Werken uitgevoerd voor rekening van derden.	15
	Havens, kust, vuurtorens, bakens. Parken, lanen en beplantingen : gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, heraanlegging, administratie. — Werken betreffende den gezondheidstoestand ; toelagen. — Bestudeeren.	16
	Vlotmaken of vernietigen van gezonken schepen aan kust en havens en herstelling van veroorzaakte beschadigingen. — Werken uitgevoerd voor rekening van derden.	17
	<i>Personeel van Bruggen en Wegen, van de Burgerlijke gebouwen en van de kazerneering der gendarmerie.</i>	
	Jaarwedden, loonen en maandelijksche vergoedingen van het personeel op de proef ; bijwedden. Wachtgelden der agenten in beschikbaarheid. Familie-, geboorte- en standplaatsvergoeding, vergoeding voor laatste ziekte en begrafenis. (Voorlooping en bij afwijking van artikel 15 der wet tot inrichting van het Rekenhof van 29 October 1846. mogen opvolgende geldvoorschotten van 50,000 frank verstrekt worden aan de buitengewone rekenplichtigen belast met de betaling der loonen.)	18
	Vergoedingen voor buitengewoon werk	19
	Kantoorkosten, vergoedingen voor verblijfsveranderingen, kosten voor vergelijkende en gewone examens, honoraria van geneesheeren voor geneeskundig onderzoek en tegenonderzoek, allerhande.	20

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
21	Frais d'équipement du personnel	50,000 »
22	Frais de déplacements relatifs aux services d'exécution (<i>y compris la valeur du transport par automobiles de l'Etat, à verser au Trésor</i>)	900,000 »
CHAPITRE III. PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
23	Premiers termes des pensions à accorder éventuellement	270,000 »
24	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur femme, à leur veuve ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	35,000 »
25	Allocations de retraite aux anciens cantonniers et aux anciens ouvriers de la régie permanente du Brabant	715,000 »
26	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 »
27	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail et, éventuellement, des frais médicaux et pharmaceutiques, se rapportant à des exercices clos	20,000 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IV. SERVICES DIVERS.		
28	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics. — Travaux exceptionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. — Travaux divers et imprévus. — Etudes. — Subsidés	1,400,000 »
29	Mise en état des habitations royales : grosses réparations incombant à l'État-propriétaire	210,000 »
30	Château royal de Laeken. — Travaux d'entretien, d'amélioration, de chauffage, etc., des nouvelles ailes du château	150,000 »
31	Remboursement au fonds spécial de 50,000,000 de francs, de la valeur des matériaux provenant de la chapelle d'Ostende et utilisés dans des travaux exécutés à l'hôtel de la Liste civile à Bruxelles et à l'hôtel du gouvernement provincial à Bruges	10,743 »
32	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service du casernement des gendarmeries. — Construction, appropriation, extension, amélioration. — Ameublement. — Etudes de projets, plans. — Frais de surveillance	85,000 »
33	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers, de Gand et de Bruges	35,000 »

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
1,045,000 »	Kosten voor uitrusting van het personeel	21
	Reiskosten betreffende de uitvoeringsdiensten (met inbegrip van de waarde van het vervoer met Staatsautomobielen, te storten in de Schatkist).	22
	HOOFDSTUK III.	
	PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.	
	Eerste termijnen der vermoedelijk te verleenen pensioenen	23
	Te verleenen hulp, bij gemis van pensioen, aan voormalige ambtenaren, beampten of loontrekkende agenten, aan hunne echtgenote, weduwe of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden	24
	Jaarlijksche tegemoetkomingen aan de gewezen kantonniërs en aan de gewezen werklieden van de bestendige regie van Brabant.	25
86,275,318 »	Onvoorziene uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven	26
	Uitgaven wegens de verplichtingen die op het Departement berusten krachtens de wet van 24 December 1903 inzake het herstel van schade ten gevolge van arbeidsongevallen en desvoorkomend wegens kosten voor geneesheer en apotheker die betrekking hebben op afgesloten dienstjaren.	27
	TOTAAL DER GEWONE UITGAVEN.	
34,915,414 »	TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	HOOFDSTUK IV.	
	VERSCHIEDENE DIENSTEN.	
	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten, toebehoorende aan den Staat of gehuurd door dezen en waarvan het onderhoud verzekerd wordt door het Departement van Openbare Werken. — Buitengewone werken tot onderhoud, verbetering en geschiktmaking. — Allerhande en onvoorziene werken. — Studiën. — Toelagen.	28
	In goeden staat herstellen van de koninklijke woningen: groote herstellingen ten laste van den Staat die eigenaar is.	29
	Koninklijk kasteel te Laeken — Onderhoud, verbetering, verwarming, enz., van de nieuwe vleugels van het kasteel.	30
	Terugbetaling aan het bijzonder Fonds van 50,000,000 frank van de waarde der bouwstoffen herkomstig van de Kapel te Oostende, en gebruikt in de werken aan het hotel der Burgerlijke Lijst, te Brussel, en aan het hotel van het provinciaal bestuur, te Brugge.	31
	Kazerneering van de gendarmeries. — Lokalen van den dienst der kazerneering der gendarmeries. — Bouwen, geschiktmaken, uitbreiding, verbetering. — Meubelen. — Bestudeeren van ontwerpen, plans. — Kosten van toezicht.	32
	Commissiën belast met de studie der vraagstukken betreffende de inrichting van den Antwerpschen, Gentschen en Brugschen omtrek.	33

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der credieten per artikel.
34	Dragages à effectuer au port de Zeebrugge sous le contrôle direct de l'Administration des Ponts et Chaussées	2,500,000 »
35	Escaut : entretien extraordinaire, études, amélioration et dragages	100,000 »
36	Frais de fonctionnement des cours de langues	2,000 »
37	l'artie mobile des traitements et salaires (y compris l'augmentation provisoire) ou indemnités temporaires et mobiles de vie chère	19,109,671 »
38	Arriérés résultant de la péréquation des pensions (Loi du 29 juillet 1926, art. 32) . .	1,313,000 »
39	Routes : travaux exceptionnels de réfection	10,000,000 »
TOTAL DU BUDGET DES TRAVAUX PUBLICS. . . fr.		

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 16 novembre 1926.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

H. BAELS.

Le Ministre des Finances,

Bⁿ M. HOUTART.

Total par chapitre. — Total per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Ter haven van Zeebrugge uit te voeren baggerwerken onder het rechtstreeksche toezicht van het Beheer van Bruggen en Wegen. Schelde : buitengewoon onderhoud, studies, verbetering en baggerwerken Kosten veroorzaakt door de taalleergangen Veranderlijk deel der wedden en loonen (<i>met inbegrip van de voorloopige verhooging</i>) of tijdelijke en veranderlijke duurtetoeslag. Achterstallen voortspruitende uit de perequatie der pensioenen. (Wet van 29 Juli 1926, art. 32). Wegen : uitzonderlijke herstellingswerken	34 35 36 37 38 39
124,190,732 »	TOTAAL DER BEGROOTING VAN OPENBARE WERKEN.	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden
aan Ons besluit van 16 November 1926.
ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Openbare Werken,
H. BAELS.

De Minister van Financiën,
B^{ou} M. HOUTART.

(12)

(13)

N° 5-IX.]

IX

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET

DES

TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1927

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.							
CHAPITRE PREMIER.							
ADMINISTRATION CENTRALE.							
(1)	a.	Traitement du Ministre (<i>pour mémoire</i>)					
	b.	Frais de représentation (<i>pour mémoire</i>)					
Traitements et suppléments de traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Salaires. — Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. — Traitements d'attente des agents en disponibilité. — Secours. — Indemnités familiale, de naissance, de résidence, de dernière maladie et de funérailles.							
GRADES ET FONCTIONS.		TRAITEMENT.			Nombre actuel d'agents.	Dépenses.	
		Minimum.	Maximum.	Fin de carrière.			
a.	<i>Ingenieurs.</i>						
	Directeur général des Ponts et Chaussées		32,000	»	38,000	1	38,000 »
	Directeur général à l'Administration centrale.		32,000	»	36,000	2	68,000 »
	Ingénieur en chef directeur.		26,000	29,000	32,000	6	169,500 »
	Ingénieur.		9,500	18,000	»	1	10,500 »
	<i>Personnel de carrière.</i>						
	Directeur général		26,000	28,000	33,000	1	30,500 »
	Inspecteur général		24,000	26,000	30,000	1	28,000 »
	Directeur.		20,500	23,500	27,500	10	226,000 »
	Sous-directeur		16,500	19,000	22,000	10	176,250 »
	Chef de bureau		13,000	15,000	18,000	19	272,000 »
	Sous-chef de bureau.		10,500	12,000	14,500	20	230,500 »
	Commis-rédacteur de 1 ^{re} classe.		8,000	9,500	11,500	75	550,500 »
	Commis-rédacteur de 2 ^e classe et sténo- dactylographe		4,500	7,500	9,000		
	<i>Dessinateurs détachés à l'Administration centrale.</i>						
	Sous-chef de bureau dessinateur		10,500	12,000	14,500	1	12,000 »
	Commis-dessinateur de 1 ^{re} classe		8,000	9,500	11,500	4	25,500 »
	Commis-dessinateur de 2 ^e classe		4,500	7,500	9,000		
A REPORTER. . .					151	1,837,250 »	
A REPORTER. . fr.							

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
»	53,000 »	»	53,000 »	(1) ART. 1 ^{er} de 1926. — Le traitement et les frais de représentation du Ministre sont pris en charge par le Budget du Ministère de l'Agriculture, ensuite de la réunion des Départements de l'Agriculture et des services des Travaux publics sous l'autorité d'un seul Ministre. (Arrêté royal du 20 mai 1926.)
»	53,000 »	»	53,000 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
1		REPORT. . fr.					
		GRADES ET FONCTIONS.	TRAITEMENT.			Nombre actuel d'agents.	Dépenses.
			Minimum.	Maximum.	Fin de carrière.		
		REPORT. . .				151	1,837,250 »
		Architectes.					
		Architectes	7,000	14,400	»	2	25,100 »
		Personnel auxiliaire.					
		Commis d'ordre	4,000	9,200	11,000	1	6,400 »
		Dactylographe	4,000	7,200	8,700	15	69,600 »
		Attaché au Cabinet	»	»	»	1	20,500 »
		Personnel de service.					
		Classeur				3	19,250 »
		Expéditeur				1	6,700 »
		Huissier	3,800	6,300	7,500	18	115,700 »
		Imprimeur chef d'atelier				1	7,500 »
		Messager				6	31,650 »
		Imprimeur	3,400	5,400	6,300	7	37,100 »
		Garçon de bureau	3,400	5,000	5,900	7	33,600 »
		Nettoyeuse	1,700	2,400	»	13	25,200 »
						226	
		Promotions, nominations, augmentations de traitement et de salaire; indemnités diverses; secours, honoraires de médecins pour visites et contre-visites médicales; suppléments de traitement; salaires; divers et imprévus.					97,450 »
				TOTAL. . . fr.		2,333,000 »	
	b.	Traitements d'attente des agents en disponibilité				60,000 »	
	c.	Indemnité de résidence				130,000 »	
	d.	Indemnités familiale et de naissance				83,000 »	
	e.	Indemnité pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires, employés et gens de service.				10,000 »	
2	»	Indemnités pour travaux extraordinaires					
		Matériel :					
3	a.	Fournitures de bureau. — Impressions, papiers. fr.				104,500 »	
	b.	Achat et entretien de meubles, entretien des locaux.				30,500 »	
	c.	Eclairage, chauffage, service des eaux				103,000 »	
	d.	Achat et reliure d'ouvrages; abonnements aux journaux				25,000 »	
	e.	Affranchissement de correspondances; télégrammes; communications téléphoniques; transports et autres menus frais				18,000 »	
A REPORTER. . fr.							

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
»	53,000 »	»	53,000 »	
2,616,000 »	2,601,000 »	16,000 »	»	ART. 1. — L'augmentation résulte du relèvement provisoire de l'indemnité familiale.
40,000 »	50,000 »	»	10,000 »	ART. 2. — Somme suffisante pour faire face aux besoins en 1927.
281,000 »	276,000 »	5,000 »	»	ART. 3. — Somme transférée de l'article 6, ensuite du nouveau mode de comptabilité adopté par l'Office central des Imprimés qui tiendra compte dorénavant de ses frais généraux dans les factures des fournitures faites aux divers Départements.
2,937,000 »	2,979,000 »	21,000 »	63,000 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . fr.
4	»	Frais de route et de séjour (y compris la valeur du transport par automobiles de l'État, à verser au Trésor)
5	»	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département
6	»	Comité supérieur de contrôle
		TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er} . . fr.
		CHAPITRE II.
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.
		<i>Affaires générales.</i>
		Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses : instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc. — Participation aux frais du bureau des adjudications publiques. — Frais divers de transport et de remise à domicile. — Frais divers de correspondances postales et télégraphiques. — Redevance à payer à l'Administration des Postes pour le transport des correspondances de service. — Téléphones. — Congrès. — Subsidés. — Expositions diverses. — Menues dépenses de toute nature effectuées pour le service des Ponts et Chaussées :
	a.	Direction des Affaires générales fr. 72,731 »
7	b.	Participation dans les frais de l'Association des Congrès de navigation (5,000 francs) et des Congrès de la route (3,000 francs) 8,000 »
	c.	Direction des routes. 2,000 »
	d.	Direction des Bâtiments civils. 3,000 »
	e.	Direction du personnel, machines à écrire et à calculer 15,000 »
	f.	Redevance à payer à l'Administration des Postes pour le transport des correspondances de service. 49,269 »
8	»	<i>Annales des Travaux publics.</i> — Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers
		A REPORTER. . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
2,937,000 »	2,979,000 »	21,000 »	63,000 »	ART. 6. — Une somme de 5,000 francs, représentant la part d'intervention du Département dans les frais de fonctionnement de l'Office central des imprimés, est transférée à l'article 3. Le libellé de l'article est modifié en conséquence. L'augmentation de 6,068 francs est due à la majoration de la part d'intervention des Travaux publics dans les dépenses de Comité supérieur de contrôle.
50,000 »	50,000 »	»	»	
90,000 »	90,000 »	»	»	
111,553 »	110,485 »	1,068 »	»	
3,188,553 »	3,229,485 »	22,068 »	63,000 »	
DIMINUTION. . fr.		40,932		ART. 7. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins en 1927. ART. 8. — Crédit présumé suffisant pour 1927.
150,000 »	201,000 »	»	51,000 »	
27,500 »	31,400 »	»	3,900 »	
177,500 »	232,400 »	»	54,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT. . . fr.
		Routes.		
	a.	Routes : entretien ordinaire.		fr. 18,350,000 »
	b.	Subsides		300,000 »
	c.	Plantations et entretien des plantations ; frais d'expertise, élagages par suite de l'établissement de lignes électriques et téléphoniques		500,000 »
	d.	Parcs publics et squares : établissement et entretien		260,000 »
	e.	Pistes cyclables : entretien		200,000 »
9	f.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires pour des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements ; ouvrages d'art ; travaux d'amélioration, de reconstruction et divers. Frais d'exploitation d'un camion automobile. Etudes		6,963,800 »
	g.	Ouvriers permanents du service du Brabant : 157 ouvriers à salaires variables. — Paiements par avances de fonds de 50,000 francs maximum :		
		1 ^o Salaires fixes et mobiles et indemnités diverses.	fr. 1,202,140	} 1,300,500 »
		2 ^o Indemnités familiale et de naissance	98,360	
10	»	Travaux à exécuter pour compte de tiers : a) pour dommages causés aux routes et ouvrages d'art dépendant de la grande voirie routière ; b) au moyen de subsides offerts à l'État pour l'entretien des routes.		
(1)	»	Frais d'études et de missions à l'étranger en vue de l'organisation d'un laboratoire des routes (pour mémoire)		
		Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service :		
	a.	Essence, huile et pneumatiques		fr. 50,000 »
	b.	Réparation, entretien et pièces de rechange des voitures.		20,000 »
	c.	Somme à prévoir pour les accidents et divers.		10,000 »
	d.	Réparation et frais de garage en province.		2,000 »
	e.	Outillage de l'atelier. Force motrice. Éclairage et chauffage des locaux.		11,000 »
	f.	Réparation des motocyclettes et bicyclettes mises par l'État à la disposition des fonctionnaires et agents		15,000 »
	g.	Achat d'une voiture automobile (charge temporaire)		60,000 »
	h.	Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, salaires		51,375 »
		GRADES.	Nombre actuel d'agents.	TRAITEMENTS ANNUELS ET SALAIRES. Minimum. Maximum. Dépenses.
		Gestionnaire.	1	7,800 12,000 12,000
		Chef d'atelier.	1	7,500 8,700 8,550
		Mécaniciens (salaires régionaux)	2	5,350 7,200 13,575
		Ouvriers qualifiés	2	fr. 19.50 24 francs 12,750
				par jour. par jour.
		Manœuvre	1	15 francs 18 francs 4,500
				par jour. par jour.
			7	51,375
		A REPORTER. . fr. 219,375 »		
		A REPORTER. . fr.		

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
177,500 »	232,400 »	»	54,900 »	ART. 9. — Ce crédit serait en diminution de 4,150,000 francs sur celui alloué pour l'exercice 1926, s'il n'avait pas fallu porter au budget de 1927 la somme qui avait été déduite de celui de 1926, à la suite de la décision prise de faire courir, à partir de 1927, les baux d'entretien des routes de l'Etat du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année. Ces baux prenaient cours antérieurement le 1 ^{er} mai pour finir le 30 avril de l'année suivante. La mesure avait permis de réaliser une économie de 6,000,000 de francs sur le budget de 1926.
27,874,300 »	26,000,000 »	1,874,300 »	»	Il est tenu compte, en outre, du relèvement provisoire de l'indemnité familiale qui entraîne une augmentation de 24,300 francs au littéra g.
100,000 »	100,000 »	»	»	
»	10,000 »	»	10,000 »	(1) ART. 12 de 1926. — Ce crédit peut disparaître en 1927.
255,965 »	178,420 »	77,545 »	»	ART. 11. — L'augmentation provient de la forte hausse du prix de l'essence, de l'huile, des pneumatiques et des pièces de rechange. En second lieu, de la nécessité d'acquérir une nouvelle voiture destinée à remplacer une des trois limousines « Minerva » qui sont en service depuis le début de 1920 et dont le mauvais état ne permet plus une bonne utilisation. Deux de ces dernières voitures ont leur châssis brisé en plusieurs endroits et leur emploi n'offre plus suffisamment de sécurité. C'est du reste uniquement par raison d'économie que les prévisions ci-contre n'envisagent l'achat que d'une nouvelle voiture automobile, alors qu'en réalité il serait indispensable d'en acheter deux. Le coût de la nouvelle voiture est porté en charge temporaire.
28,407,765 »	26,520,820 »	1,951,845 »	64,900 »	La prestation au Département de l'Agriculture d'une voiture automobile a cessé; le libellé de l'article a été modifié en conséquence.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . fr.
			REPORT. . fr.
	i.	Indemnités familiale et de naissance	219,375 »
	j.	Indemnité de résidence	2,640 »
	k.	Salaire mobile des ouvriers qualifiés	1,550 »
	l.	Indemnité de retraite	7,000 »
	m.	Automobiles du Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène (adm. de l'Hygiène) : réparation.	400 » 25,000 »
		TOTAL. . fr.	255,965 »
		<i>Bâtiments civils.</i>	
		Palais, hôtels, édifices et monuments, appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics :	
	a.	Entretien courant des bâtiments	fr. 2,000,000 »
	b.	Entretien des châteaux et ruines historiques	45,000 »
	c.	Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures	5,000 »
	d.	Chauffage, nettoyage, consommation d'eau, de gaz et d'électricité du Palais de Justice de Bruxelles et des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées dans les bâtiments acquis ou loués par l'État. — Chauffage et consommation d'eau du Palais du Cinquantenaire à Bruxelles et des Palais de Justice de Gand et de Liège	1,000,000 »
12	e.	Acquisition et réparations de meubles pour :	
		1° Les services spéciaux : a) des bâtiments civils de la capitale et des environs ; b) de l'électricité et d'électro-mécanique ;	5,000 »
		2° Le service des routes de l'État dans la province de Brabant. Fournitures de bureau pour le service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs.	
	f.	Loyers, impositions, abonnements et consommation d'eau pour les immeubles dont l'entretien est à charge du Département des Travaux publics. — Assurances. — Téléphones. — Etudes et divers	800,000 »
		<i>Casernement des gendarmeries.</i>	
13	a.	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. Études de projets, levés de plans, fournitures de bureau. Eau, chauffage, éclairage, vidanges, divers	fr. 500,000 »
	b.	Loyers, réquisitions, impositions	1,000,000 »
	c.	Téléphones	400,000 »
		A REPORTER. . fr.	

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
28,407,765 »	26,520,820 »	1,951,845 »	64,900 »	
3,855,000 »	5,050,000 »	»	1,195,000 »	ART. 12. — Le crédit sollicité est indispensable. On ne pourrait le réduire davantage sans compromettre la conservation des bâtiments de l'Etat. Un littéra <i>b</i> (nouveau) a été introduit pour dégager les dépenses d'entretien des châteaux et ruines historiques.
1,900,000 »	1,900,000 »	»	»	
34,162,765 »	33,470,820 »	1,951,845 »	1,259,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . fr.
		<i>Travaux hydrauliques.</i>
		Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations, lignes télégraphiques et téléphoniques. — Passages d'eau et dépendances : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration, travaux intéressant l'hygiène, établissement, exploitation, subsides. — Paiements de salaires par avances de fonds de 50,000 francs maximum. — Frais d'études :
14	a.	Bassin de la Meuse fr. 6,500,000 »
	b.	Bassin de l'Escaut 6,500,000 »
	c.	Bassin de l'Yser 1,000,000 »
	d.	Passages d'eau et dépendances, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations nouvelles, lignes télégraphiques et téléphoniques 750,000 »
	e.	Divers 250,000 »
15	»	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les voies navigables et réparation d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers
		Ports, côte, phares, fanaux, parcs, avenues et plantations : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration. — Travaux intéressant l'hygiène ; subsides. — Frais d'études :
16	a.	Port d'Ostende ' fr. 2,000,000 »
	b.	Port de Nieuport. 600,000 »
	c.	Port de Blankenberghe 650,000 »
	d.	Port de Zeebrugge 200,000 »
	e.	Côte. — Parcs, avenues et plantations des dunes. — Travaux intéressant l'hygiène ; subsides 2,000,000 »
	f.	Phares et fanaux. 50,000 »
17	»	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les ports et à la cote et réparation d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers
		A REPORTER. . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
34,162,765 »	33,470,820 »	1,951,845 »	1,259,900 »	
15,000,000 »	16,000,000 »	»	1,000,000 »	ART. 14. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins en 1927.
500,000 »	500,000 »	»	»	
5,500,000 »	7,475,000 »	»	1,975,000 »	ART. 16. — La diminution provient, en ordre principal, de la nécessité de comprimer les dépenses.
200,000 »	300,000 »	»	100,000 »	ART. 17. — Crédit estimé suffisant pour les besoins de 1927.
55,362,765 »	57,745,820 »	1,951,845 »	4,334,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																															
		REPORT. . fr.																																																																																																															
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES, DES BATIMENTS CIVILS ET DU CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.																																																																																																															
18	»	Traitements, salaires, indemnités mensuelles du personnel à l'essai ; suppléments de traite- ments, traitements d'attente des agents en disponibilité, indemnités familiale et de naissance, de résidence, de dernière maladie et de funérailles. (Provisoirement, et par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des Comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds successives de 50,000 francs peuvent être consenties aux comptables extraordinaires chargés du paiement des salaires.)																																																																																																															
		<table><tr><th rowspan="2">GRADES ET FONCTIONS.</th><th colspan="3">TRAITEMENT.</th><th rowspan="2">Nombre d'agents.</th><th rowspan="2">Dépenses.</th></tr><tr><th>Minimum.</th><th>Maximum.</th><th>Fin de carrière.</th></tr><tr><td><i>Ingénieurs.</i></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>32,000</td><td>»</td><td>36,000</td><td>3</td><td>98,000 »</td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur</td><td>26,000</td><td>29,000</td><td>32,000</td><td>17</td><td>507,000 »</td></tr><tr><td>Ingénieur principal</td><td>19,500</td><td>24,000</td><td>27,000</td><td>27</td><td>575,500 »</td></tr><tr><td>Ingénieur.</td><td>9,500</td><td>18,000</td><td>»</td><td>30</td><td>434,000 »</td></tr><tr><td><i>Conducteurs.</i></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Conducteur principal.</td><td>14,400</td><td>18,000</td><td>20,500</td><td>47</td><td>858,850 »</td></tr><tr><td>Conducteur</td><td>6,400</td><td>13,400</td><td>»</td><td>120</td><td>1,298,100 »</td></tr><tr><td><i>Hydrographes.</i></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Hydrographe principal</td><td>19,500</td><td>24,000</td><td>27,000</td><td>1</td><td>25,500 »</td></tr><tr><td>Hydrographe.</td><td>9,500</td><td>18,000</td><td>»</td><td>»</td><td>»</td></tr><tr><td>Hydrographe adjoint principal</td><td>14,400</td><td>18,000</td><td>20,500</td><td>1</td><td>14,400 »</td></tr><tr><td>Hydrographe adjoint</td><td>6,400</td><td>13,400</td><td>»</td><td>1</td><td>8,500 »</td></tr><tr><td><i>Architectes.</i></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Architecte principal</td><td>15,700</td><td>21,000</td><td>25,000</td><td>15</td><td>283,300 »</td></tr><tr><td>Architecte.</td><td>7,000</td><td>14,400</td><td>»</td><td>1</td><td>13,200 »</td></tr><tr><td>A REPORTER. . fr.</td><td></td><td></td><td></td><td>263</td><td>4,116,350 »</td></tr></table>	GRADES ET FONCTIONS.	TRAITEMENT.			Nombre d'agents.	Dépenses.	Minimum.	Maximum.	Fin de carrière.	<i>Ingénieurs.</i>						Inspecteur général	32,000	»	36,000	3	98,000 »	Ingénieur en chef directeur	26,000	29,000	32,000	17	507,000 »	Ingénieur principal	19,500	24,000	27,000	27	575,500 »	Ingénieur.	9,500	18,000	»	30	434,000 »	<i>Conducteurs.</i>						Conducteur principal.	14,400	18,000	20,500	47	858,850 »	Conducteur	6,400	13,400	»	120	1,298,100 »	<i>Hydrographes.</i>						Hydrographe principal	19,500	24,000	27,000	1	25,500 »	Hydrographe.	9,500	18,000	»	»	»	Hydrographe adjoint principal	14,400	18,000	20,500	1	14,400 »	Hydrographe adjoint	6,400	13,400	»	1	8,500 »	<i>Architectes.</i>						Architecte principal	15,700	21,000	25,000	15	283,300 »	Architecte.	7,000	14,400	»	1	13,200 »	A REPORTER. . fr.				263	4,116,350 »
GRADES ET FONCTIONS.	TRAITEMENT.			Nombre d'agents.	Dépenses.																																																																																																												
	Minimum.	Maximum.	Fin de carrière.																																																																																																														
<i>Ingénieurs.</i>																																																																																																																	
Inspecteur général	32,000	»	36,000	3	98,000 »																																																																																																												
Ingénieur en chef directeur	26,000	29,000	32,000	17	507,000 »																																																																																																												
Ingénieur principal	19,500	24,000	27,000	27	575,500 »																																																																																																												
Ingénieur.	9,500	18,000	»	30	434,000 »																																																																																																												
<i>Conducteurs.</i>																																																																																																																	
Conducteur principal.	14,400	18,000	20,500	47	858,850 »																																																																																																												
Conducteur	6,400	13,400	»	120	1,298,100 »																																																																																																												
<i>Hydrographes.</i>																																																																																																																	
Hydrographe principal	19,500	24,000	27,000	1	25,500 »																																																																																																												
Hydrographe.	9,500	18,000	»	»	»																																																																																																												
Hydrographe adjoint principal	14,400	18,000	20,500	1	14,400 »																																																																																																												
Hydrographe adjoint	6,400	13,400	»	1	8,500 »																																																																																																												
<i>Architectes.</i>																																																																																																																	
Architecte principal	15,700	21,000	25,000	15	283,300 »																																																																																																												
Architecte.	7,000	14,400	»	1	13,200 »																																																																																																												
A REPORTER. . fr.				263	4,116,350 »																																																																																																												
		A REPORTER. . fr.																																																																																																															

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
55,362,765 »	57,745,820 »	1,951,845 »	4,334,900 »	
25,004,000 »	24,500,000 »	504,000 »	»	ART. 18. — L'augmentation résulte du relèvement provisoire de l'indemnité familiale.
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		TRAITEMENT.			Nombre d'agents.	Dépenses.
		Minimum.	Maximum.	Fin de carrière.		
		REPORT. . .			263	4,116,350 »
	<i>Dessinateurs.</i>					
	Chef de bureau principal dessinateur	16,500	17,500	20,500	11	209,000 »
	Chef de bureau dessinateur	13,000	15,000	18,000	15	226,500 »
	Sous-chef de bureau dessinateur	10,500	12,000	14,500	31	356,250 »
	Commis dessinateur de 1 ^{re} classe.	8,000	9,500	11,500	30	243,100 »
	Commis-dessinateur de 2 ^e classe	4,500	7,500	9,000		
	Dessinateur expéditionnaire	4,000	9,200	11,000	2	10,400 »
	<i>Surveillants.</i>					
	Surveillant de travaux	5,400	11,400	13,400	220	2,218,000 »
	<i>Personnel administratif.</i>					
	Chef de bureau principal	16,500	17,500	20,500	13	237,000 »
	Chef de bureau	13,000	15,000	18,000	29	448,500 »
	Sous-chef de bureau	10,500	12,000	14,500	71	843,000 »
	Commis-rédacteur de 1 ^{re} classe.	8,000	9,500	11,500	400	3,091,500 »
	Commis-rédacteur de 2 ^e classe	4,500	7,500	9,000		
	Commis d'ordre	4,000	9,200	11,000	15	100,000 »
	<i>Electriciens.</i>					
	Chef électricien	6,200	8,200	9,200	4	33,200 »
	Électricien	4,500	6,300	6,900	11	55,800 »
	Aide-électricien	3,700	5,100	»	5	25,350 »
	<i>Personnel du service des embarcations.</i>					
	Patron.	7,000	7,900	8,700	1	7,000 »
	Mécanicien	4,300	5,800	6,700	3	19,000 »
	Timonier	4,500	6,300	6,900	1	5,700 »
	Timonier adjoint.	4,200	6,000	6,600	2	11,300 »
	Matelot et chauffeur	4,000	5,200	6,100	7	33,200 »
	A REPORTER.				1,134	12,290,150 »
						A REPORTER. . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
					REPORT. . fr.	
		GRADES ET FONCTIONS.	TRAITEMENTS.			Nombre d'agents.
		Minimum.	Maximum.	Fin de carrière.		
					1134	12,290,150 »
	REPORT. . .					
	PERSONNEL DES VOIES NAVIGABLES.					
	<i>Personnel de surveillance.</i>					
	Garde principal	4,700	7,100	8,000	27	(1) 224,600 »
	Garde de 1 ^{re} classe	3,600	6,000	6,900	50	303,200 »
	Garde de 2 ^e classe	3,400	5,800	6,700	17	94,600 »
	Garde de 3 ^e classe	3,200	5,600	6,500	10	55,700 »
	<i>Personnel d'exécution.</i>					
	Agent de 1 ^{re} classe	4,500	6,300	6,900	36	230,450 »
	Agent de 2 ^e classe et sous-agent de 1 ^{re} classe.	4,200	6,000	6,600	64	349,000 »
	Agent de 3 ^e classe et sous-agent de 2 ^e classe.	3,900	5,700	6,300	39	200,050 »
	Agent de 4 ^e classe et sous-agent de 3 ^e classe.	3,600	5,400	6,000	56	305,600 »
	Agent de 5 ^e classe et sous-agent de 4 ^e classe.	3,400	5,200	5,800	230	1,156,350 »
	Agent de 6 ^e classe et sous-agent de 5 ^e classe.	3,200	5,000	5,600	112	500,250 »
	Sous-agent de 6 ^e classe	3,000	4,800	5,400	22	95,850 »
	<i>Personnel du service des ascenseurs.</i>					
	Chef mécanicien	6,100	7,100	8,000	4	26,600 »
	Mécanicien	5,400	6,150	6,900	8	45,600 »
	Mécanicien adjoint	4,000	4,750	5,350	11	53,950 »
	<i>Personnel du service d'alimentation.</i>					
	Mécanicien	3,400	5,200	5,800	3	15,450 »
	Mécanicien adjoint	3,200	5,000	5,600	4	18,050 »
	<i>Divers.</i>					
	Chef gardien et chef jardinier	3,800	6,300	7,500	11	64,200 »
	Gardien	3,400	5,400	6,300	41	206,750 »
	A REPORTER. . .				1879	16,236,400 »
						A REPORTER. . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	
				(1) Certains de ces agents qui avaient, antérieurement à la péréquation, un traitement supérieur au traitement de fin carrière, l'ont conservé à titre personnel.
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		REPORT. . fr.					
		GRADES ET FONCTIONS.	TRAITEMENTS.			Nombre d'agents.	Dépenses.
			Minimum.	Maximum.	Fin de carrière.		
		REPORT. . .				1879	16,236,400 »
		Jardinier	3,900	5,500	»	3	(1) 18,550 »
		Mécanicien du service des tracteurs. .					
		Messenger	3,400	5,400	6,300	19	102,100 »
		Boutefeu et nettoyeur	3,400	5,000	5,900	16	68,250 »
		Nettoyeuse	1,700	2,000	»	21	39,200 »
		Chef mécanicien du Palais de Justice de Bruxelles	5,200	5,600	6,800	1	5,700 »
		Chauffeur du Palais du Cinquantenaire, du Palais de Justice de Bruxelles et mécanicien du Palais de Justice de Bruxelles	3,400	5,400	6,300	7	28,900 »
		Concierge	1,600	»	»	1	1,600 »
		Cantonniers.					
		Cantonnier A.	3,000	4,200	»	447	1,758,700 »
		Cantonnier B.	3,500	4,700	»	436	1,908,200 »
		TOTAL.				2,830	20,167,600 »
b.		Traitements d'attente des agents en disponibilité	»	»	»		275,000 »
c.		Indemnité de résidence	»	»	»		430,000 »
d.		Indemnités familiale et de naissance .	»	»	»		1,969,000 »
e.		Indemnités pour frais de dernière mala- die et de funérailles	»	»	»		22,000 »
f.		Augmentations réglementaires de trai- tement et de salaire, des indemnités familiale et de résidence, suppléments de traitement, avances de fonds, salaires, divers et imprévus . . .	»	»	»		2,140,400 »
		TOTAL. . . fr.					25,004,000 »
		A REPORTER. . fr.					

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1923.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	(1) Voir observation à la page précédente.
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . fr.
19	»	Indemnités pour travail extraordinaire
20	»	Frais de bureau, indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'examens, honoraires de médecins pour visites et contre-visites médicales, divers.
21	»	Frais d'équipement du personnel
22	»	Frais de déplacements relatifs aux services d'exécution (y compris la valeur du transport, par automobiles de l'État, à verser au Trésor).
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
23	»	Premiers termes des pensions à accorder éventuellement
24	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur femme, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse
25	»	Allocations de retraite aux anciens cantonniers et aux anciens ouvriers de la régie permanente du Brabant
26	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget.
27	»	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail et, éventuellement, des frais médicaux et pharmaceutiques se rapportant à des exercices clos.
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
80,366,765 »	82,245,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	
175,000 »	175,000 »	»	»	
550,000 »	550,000 »	»	»	
50,000 »	50,000 »	»	»	
900,000 »	900,000 »	»	»	
82,041,765 »	83,920,820 »	2,455,845 »	4,334,900 »	
DIMINUTION. . . fr.		1,879,055 »		
270,000 »	150,000 »	120,000 »	»	ART. 23. — Augmentation résultant de l'application de la loi de péréquation des pensions.
35,000 »	750,000 »	»	»	ART. 24 et 25 (nouveau). — L'article 26 de 1926 a été scindé pour faciliter les écritures comptables.
715,000 »	5,000 »	»	»	
5,000 »	20,000 »	»	»	
1,045,000 »	925,000 »	120,000 »	»	
AUGMENTATION. . . fr.		120,000 »		

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IV.		
SERVICES DIVERS.		
28	»	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics. — Travaux exceptionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. — Travaux divers et imprévus. — Études. — Subsidés. . .
29	»	Mise en état des habitations royales : grosses réparations incombant à l'État-propriétaire. . .
30	»	Château royal de Laeken. — Travaux d'entretien, d'amélioration, de chauffage, etc. des nouvelles ailes du château
31	»	Remboursement au fonds spécial de 50,000,000 francs de la valeur des matériaux provenant de la chapelle d'Ostende et utilisés dans des travaux exécutés à l'hôtel de la Liste civile, à Bruxelles et à l'hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges
32	»	Casernement des gendarmes. — Locaux du service du casernement des gendarmeries. — Construc- tion, appropriation, extension, amélioration. — Ameublement. — Etudes de projets, plans. — Frais de surveillance
33	»	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers, de Gand et de Bruges.
34	»	Dragages à effectuer au port de Zeebrugge sous le contrôle direct de l'Administration des Ponts et Chaussées
35	»	Escaut : entretien extraordinaire, études, amélioration et dragages (deuxième tranche d'une dépense totale estimée à 1,200,000 francs)
36	»	Frais de fonctionnement des cours de langues.
37	»	Partie mobile des traitements et salaires (<i>y compris l'augmentation provisoire</i>) ou indemnités temporaires et mobiles de vie chère
38	»	Arricés résultant de la péréquation des pensions. (Loi du 29 juillet 1923, art. 32.)
39	»	Routes : travaux exceptionnels de réfection
(1)	»	Yser : entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>)
(2)	»	Canal de Nieuport à Dunkerque : entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>).
(3)	»	Port de Nieuport : entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . fr.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
1,400,000 »	2,090,000 »	»	690,000 »	ART. 28. — Le crédit sollicité est absolument nécessaire pour l'exécution de travaux qui ne peuvent plus être ajournés et qui sont renseignés, à titre indicatif, à la note-annexe.
210,000 »	250,000 »	»	40,000 »	ART. 29. — Crédit absolument indispensable pour permettre d'effectuer de grosses réparations urgentes aux habitations royales, réparations incombant à l'Etat-propriétaire.
150,000 »	250,000 »	»	100,000 »	ART. 30. — Ce crédit est nécessaire pour assurer l'entretien, le chauffage, etc., des nouvelles ailes du Château royal de Laeken, dont il ne pourra être fait remise à l'administration de la Liste civile qu'après l'achèvement complet de toutes les entreprises en cours.
10,743 »	»	10,743 »	»	ART. 31 (nouveau). — Le libellé de l'article justifie suffisamment le crédit demandé.
85,000 »	300,000 »	»	215,000 »	ART. 32. — Crédit indispensable pour permettre l'exécution de travaux d'amélioration et d'appropriation dans diverses casernes de gendarmerie et pour l'appropriation en logements pour gendarmes mariés de bâtiments d'écurie désaffectés par suite du passage à pied de certaines brigades. Les travaux dont s'agit sont renseignés, à titre indicatif, à la note-annexe.
35,000 »	40,000 »	»	5,000 »	ART. 33. — Crédit nécessaire pour assurer le fonctionnement des Commissions en 1927.
2,500,000 »	2,500,000 »	»	»	ART. 34. — Ce crédit servira à avancer à la Compagnie des Installations maritimes de Bruges, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la somme nécessaire pour couvrir les frais de dragages strictement indispensables dans le port.
100,000 »	60,000 »	40,000 »	»	ART. 35. — Ce crédit est destiné aux travaux de curage des maitresses rigoles dans la vallée du Haut-Escaut pour assurer l'assèchement des terres. Le travail sera effectué par tronçons au fur et à mesure que les communes intéressées auront pris l'engagement formel de reprendre, après l'exécution des travaux, lesdites rigoles à charge d'entretien.
2,000 »	3,000 »	»	1,000 »	ART. 36. — Ce crédit sera suffisant en 1927.
19,109,671 »	9,000,000 »	10,109,671 »	»	ART. 37. — Le crédit a été fixé dans l'hypothèse où l'index-number oscillerait entre 721 et 750 pendant toute l'année 1927, ce qui implique l'octroi de quinze tranches de la partie mobile et de huit tranches de l'augmentation provisoire :
1,313,000 »	»	1,313,000 »	»	Décomposition du crédit :
10,000,000 »	»	10,000,000 »	»	1 ^o Administration centrale . . . fr. 1,425,000 »
»	400,000 »	»	400,000 »	2 ^o Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces :
»	275,000 »	»	275,000 »	a) Personnel des Ponts et Chaussées, des bâtiments civils et du casernement de la gendarmerie . . . 15,371,258 »
»	775,000 »	»	775,000 »	b) Personnel du service des automobiles . . . 25,313 »
				3 ^o Quote-part dans la partie mobile des traitements du personnel du Comité supérieur de contrôle . . . 48,100 »
				4 ^o Augmentation provisoire de la partie mobile . . . 2,240,000 »
				Total . fr. 19,109,671 »
34,915,414 »	15,943,000 »	21,473,414 »	2,501,000 »	ART. 38 (nouveau). — Crédit inscrit en vertu de la loi de réformation des pensions.
AUGMENTATION. . . fr.		18,972,414 »		ART. 39 (nouveau). — Le crédit sollicité est destiné à la réfection de certaines routes en mauvais état parmi toutes celles qui exigent à très bref délai une réfection complète. Ces routes sont indiquées à la note-annexe.
				Ce crédit permettra de donner de l'occupation aux carriers, les travaux auxquels il sera consacré étant des empièvements et des pavages.
				(1) ART. 34 de 1926. — Ce crédit disparaît en 1927.
				(2) ART. 36 de 1926. — Ce crédit disparaît en 1927.
				(3) ART. 37 de 1926. — Ce crédit disparaît en 1927.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
RÉCAPITULATION PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. I. Administration centrale. II. Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces III. Pensions et secours. — Dépenses imprévues TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. fr. DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. IV. Services divers TOTAL DU BUDGET DES TRAVAUX PUBLICS. . . . fr.	

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1927.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1926.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
3,188,553 »	3,229,485 »	»	40,932 »	
82,041,765 »	83,920,820 »	»	1,879,055 »	
1,045,000 »	925,000 »	120,000 »	»	
86,275,318 »	88,075,305 »	120,000 »	1,919,987 »	
34,915,414 »	15,943,000 »	18,972,414 »	»	
121,190,732 »	104,018,305 »	19,092,414 »	1,919,987 »	
AUGMENTATION. . fr.		17,172,427 »		

NOTE - ANNEXE

ART. 28.

Utilisation du crédit de 1,400,000 francs sollicité
au projet de budget de 1927 pour les bâtiments civils.

Service spécial des bâtiments civils.

Ancien Observatoire :

Extension de l'installation de chauffage central dans les caves fr.	12,000 »	Chauffage de quatre caves servant de dépôt de documents. Indispensable en vue d'éviter les risques d'incendie et d'assurer la conservation des documents.
---	----------	---

Musée Commercial :

Travaux de consolidation du bâtiment. .	40,000 »	Indispensable.
---	----------	----------------

Palais des Beaux-Arts :

Renouvellement des gouttières en zinc, des corniches, des lanterneaux	25,000 »	Travaux nécessaires pour la conservation des bâtiments.
---	----------	---

Palais de l'Ancienne Cour :

a) Renouvellement des revêtements en zinc du cordon de la façade de la salle IV du Musée Moderne, vers la Montagne de la Cour. . . .	3,000 »	Idem.
--	---------	-------

b) Restauration des enduits de la façade de la salle IV du Musée Moderne vers la Montagne de la Cour, et peinture de cette façade .	4,000 »	Indispensable. Les enduits se détachent et les réparations s'imposent pour éviter l'humidité et les accidents.
---	---------	--

Jardin Botanique de l'Etat :

Reconstruction de deux serres adossées .	25,000 »	Les boiseries sont pourries.
--	----------	------------------------------

A REPORTER. . fr. 109,000 »

REPORT. fr. 109,000 »

Palais du Cinquantenaire :

a) Peinture des fers et bois du pignon des deux halls, vers la cour d'honneur . . . fr.	40,000 »	Travaux de conservation absolument nécessaires.
b) Peinture des boiseries et ferrures extérieures du Musée des anciennes industries d'art et d'antiquités (façades vers l'avenue des Nerviens, vers l'avenue de la Chevalerie et vers la rue de la Loi).	50,000 »	Idem.
c) Remplacement par un hourdis en briques creuses des charpentes supportant les planchers de la galerie courbe du Musée de l'armée (aile droite au nord) et établissement d'une aire en monolithe	200,000 »	Les gîtes cèdent et doivent être remplacés. Ce travail s'impose pour éviter des accidents.

Musée royal d'Histoire naturelle :

a) Remise en état des parties verticales des lanterneaux des anciennes galeries au-dessus du Musée	10,000 »	Complément indispensable des travaux de transformation des lanterneaux prévus en 1926.
b) Renouvellement du zinc des différents versants des toitures des anciennes galeries .	75,000 »	Idem.
c) Renouvellement des couvertures en zinc à la partie nord des nouvelles galeries. . .	25,000 »	Travaux indispensables pour la conservation du bâtiment.
d) Remise en bon état d'entretien des toitures vitrées des nouvelles galeries. . . .	5,000 »	Idem.
e) Remise en état de la terrasse. . . .	20,000 »	Indispensable pour prévenir les infiltrations.

Observatoire royal d'Uccle :

a) Réfection de la grande cheminée de la chaufferie; exhaussement de celle-ci de 1m50 pour améliorer le tirage.	5,000 »	Cette cheminée est fissurée et doit être cerclée. L'exhaussement est indispensable, un immeuble voisin nuisant au tirage.
b) Renouvellement de la couverture de la terrasse du bâtiment occupé par l'ancien directeur de l'Observatoire.	3,000 »	La couverture en zinc fortement usée doit être remplacée par des matériaux plus durables.

A REPORTER. . fr. 542,000 »

REPORT. . fr. 542,000 »

*Ecole de médecine tropicale, au Parc
Duden :*

a) Réparation des enduits et peinture extérieure des façades	7,000 »	Indispensable pour le bon entretien du bâtiment.
b) Transformation des dômes et renouvellement des couvertures de ceux-ci. Réfection des couvertures des deux tourelles du château	10,000 »	Travaux qui s'imposent au point de vue de l'entretien et de la conservation du château.

Ecole de médecine vétérinaire, à Cureghem :

a) Renouvellement de chéneaux à divers bâtiments	4,000 »	Indispensable.
b) Peinture extérieure des boiseries des bâtiments	20,000 »	Idem.
c) Peinture extérieure des ferrures des bâtiments	4,000 »	Idem.
d) Pose de nez de marches en fonte sur l'escalier	6,000 »	Indispensable pour la conservation des escaliers.
e) Badigeonnage des écuries, etc.	6,000 »	Indispensable au point de vue de l'hygiène.
f) Remise en état des lanterneaux	10,000 »	Indispensable pour prévenir les infiltrations.
g) Mise en état de la galerie vitrée de la physiologie	2,000 »	Entretien indispensable.

Hôtel des Monnaies :

a) Renouvellement des chéneaux en zinc de certains bâtiments et réfection partielle des toitures en ardoises, etc.	10,000 »	Indispensable pour la conservation des bâtiments.
b) Réfection et renouvellement partiel de la toiture en ardoises de la salle des laminoirs.	10,000 »	Idem.

Ruede Venise, 76 (Office des contributions) :

Peinture extérieure des anciens locaux et installations d'appareils sanitaires, etc.	15,000 »	Travaux nécessaires au point de vue de l'entretien du bâtiment ainsi que de l'hygiène.
--	----------	--

A REPORTER. . fr. 646,000 »

REPORT. . fr. 646,000 »

Rue de la Loi, nos 2, 4, 6 et 12 :

Peinturage des châssis, grilles et volets . . . 20,000 » Indispensable pour la conservation des bâtiments.

Hôtels ministériels :

a) Consolidation de souches de cheminées . 50,000 » Travail qui s'impose pour conserver les bâtiments et éviter des accidents.

b) Renouvellement de certaines toitures . 100,000 » Indispensable pour la conservation des bâtiments.

Hôtel ministériel, rue Lambermont :

Réparation et peinture des façades . . . 10,000 » Indispensable pour la conservation de l'immeuble.

Hôtel ministériel, rue de la Loi, 17A :

Réfection générale des toitures de l'hôtel . 40,000 » Idem.

Château de Gaesbeek :

Remise en état et rejointoiement des maçonneries. Continuation des travaux de menuiseries intérieure et extérieure, d'enduits, de peinture, etc. 30,000 » Divers travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des visiteurs. Quant aux autres travaux d'entretien, ils seront limités au strict indispensable.

Ruines de l'Abbaye de Villers :

Restauration de la voûte de la « Thyle ». Restauration des parties du mur de clôture en mauvais état. Consolidations diverses de parties de maçonneries dont la chute doit être évitée 60,000 » Indispensable. Ne seront proposés que les travaux ci-contre jugés nécessaires pour assurer la conservation des constructions et la sécurité des visiteurs.

Province de Luxembourg.*Ruines de l'Abbaye d'Orval :*

Travaux de désencombrement, de consolidation et de restauration. 20,000 » Les travaux de consolidation seront réduits au strict minimum, indispensable pour assurer la conservation des ruines et la sécurité des visiteurs.

A REPORTER. . fr. 976,000 »

REPORT. . fr. 976,000 »

Province de Hainaut.*Archives de l'Etat :*

Restauration de toitures et leurs dépendances.	5,000 »	Indispensable.
--	---------	----------------

Hôtel de la Direction des contributions :

Restauration de toitures « Eternit ». . .	5,000 »	Idem.
---	---------	-------

Gouvernement provincial :

Restauration de toitures « Eternit » . .	5,000 »	Idem.
--	---------	-------

Château de Mariemont :

Nettoyage et réfection des étangs, canaux et chutes d'eau	15,000 »	Ce travail nécessaire sera exécuté en trois ans.
---	----------	--

Service d'électricité et d'électromécanique.*Eclairage électrique.* — Travaux d'installations nouvelles, de remaniement et de réfection dans divers bâtiments :**Province de Brabant.***Immeuble, rue du Marteau, 47-51 :*

Installation d'un laboratoire pour la vérification des appareils d'éclairage, etc. . . .	5,000 »
--	---------

Province de la Flandre occidentale.*Office des contributions, rue du Vieux-Sac, à Bruges :*

Installation de l'éclairage électrique . .	6,000 »
--	---------

Archives de l'Etat, à Bruges :

a) Installation de l'éclairage électrique . .	10,000 »
---	----------

b) Transformation des appareils de lustrie et fourniture d'appareils nouveaux . . .	5,000 »
---	---------

A REPORTER. . fr. 1,032,000 »

REPORT. . fr. 1,032,000 »

Hôtel provincial, à Bruges :

Installation de l'éclairage électrique dans
la conciergerie de l'hôtel. 5,000 »

*Bureaux de la Direction des Contribu-
tions. — Place Saint-Martin, à Bruges :*

Installation de l'éclairage électrique. . . . 10,000 »

*Sonneries et téléphones. — Travaux d'instal-
lations nouvelles, de remaniement et de réfec-
tion dans divers bâtiments :*

Province de Brabant.*Hôtel et bureaux des Ponts et Chaussées,
rue de Louvain, 38 :*

Réfection et renouvellement de l'installa-
tion de téléphonie intérieure. 50,000 »

*Paratonnerres. — Travaux d'installations
nouvelles, de remaniement et de réfection
dans divers bâtiments :*

Province de Brabant.*Chapelle Saint-Lambert, à Lelle-sous-
Berghe :*

Etablissement de paratonnerres. 3,000 »

*Contrôleurs de rondes. — Palais des
Beaux-Arts :*

Installation de contrôleurs de rondes . . . 7,500 »

Imprévus pour l'électricité 25,000 »

Imprévus pour les bâtiments civils. . . . 267,500 »

Indispensable pour assurer
le contrôle des veilleurs, dont
la négligence pourrait entraî-
ner d'irréparables désastres.

—————
TOTAL . . fr. 1,400,000 »

ART. 32.

**Utilisation du crédit de 85,000 francs sollicité au projet
de budget ordinaire de 1927 pour le casernement des gendarmeries.**

1 ^o Relèvement des pavages de la cour de la caserne de gendarmerie de Liège fr.	12,000 »
2 ^o Travaux d'assèchement des murs des casernes de gendarmerie de Hannut, Clavier, Vierset-Barse et Nandrin.	25,000 »
3 ^o Construction de prisons de passage dans diverses casernes de gendarmerie du Hainaut.	15,000 »
4 ^o Construction de latrines supplémentaires à la caserne de gendarmerie de Louvain.	8,000 »
5 ^o Construction d'une entrée charretière et d'une fosse à fumier et pavage de la cour, à la caserne de gendarmerie de Vilvorde . .	25,000 »
TOTAL. . fr.	<u>85,000 »</u>

ART. 39 (nouveau).

**Utilisation du crédit de 10,000,000 de francs sollicité au projet de budget
ordinaire de 1927 pour les travaux exceptionnels et réparation aux routes.**

Province d'Anvers.

Travaux de pavage :

<i>Route Anvers-Gand</i> sur la rive gauche de l'Escaut. fr.	1,300,000 »
<i>Route Anvers-Turnhout</i> , section Anvers-Oostmalle.	540,000 »

Province de Brabant.

Travaux de pavage : <i>route Louvain-Namur</i>	1,000,000 »
--	-------------

Province de la Flandre occidentale.

Travaux d'entretien sur les routes :

<i>Furnes-Ypres</i> et <i>Ypres-Rousbrugge</i>	1,000,000 »
<i>Route de Furnes vers Dunkerque</i>	500,000 »
A REPORTER. . fr.	<u>4,340,000 »</u>

REPORT. . fr. 4,340,000 »

Province de la Flandre orientale.

Travaux de pavage :

<i>Route Gand-Mons</i>	820,000 »
<i>Route Tamise-Cruybeke</i>	450,000 »

Province de Hainaut.

Travaux de pavage :

<i>Route Mons-Boussu-Valenciennes</i>	360,000 »
<i>Route Velaine-Fleurus-Mellet</i>	100,000 »
<i>Route Gilly-Couillet</i>	240,000 »
Travaux d'entretien : <i>route de Charleroi à Beaumont.</i>	800,000 »

Province de Liège.

Travaux à la <i>route Liège-Tongres.</i>	1,200,000 »
--	-------------

Province de Limbourg.

Travaux d'entretien : <i>route Liège-Tongres-Hasselt.</i>	340,000 »
---	-----------

Province de Luxembourg.

Travaux d'entretien :

<i>Route de Namur à Marche.</i>	300,000 »
<i>Route Marche-Jemelle</i>	300,000 »

Province de Namur.

Travaux d'entretien :

<i>Route de Liège-Dinant</i>	500,000 »
<i>Route Dinant-Neufchâteau</i>	250,000 »

TOTAL. . fr.	<u>10,000,000</u> »
--------------	---------------------